Les embarrassantes funérailles de Monsieur Z à Orléans, un haut responsable du génocide au Rwanda

Nicolas Da Cunha

La République du Centre, 26 août 2025

Protais Zigiranyirazo est décédé au Niger début août. Ancien beau-frère du président rwandais assassiné, il est reconnu comme "*le premier cerveau*" du génocide Tutsi en 1994. Il sera inhumé à Orléans jeudi 28 août. La mairie s'y oppose.

Protais Zigiranyirazo reposera au grand cimetière d'Orléans. © Pascal PROUST

Une église Saint-Paterne sous surveillance policière. "*Il y aura sans doute un périmètre de sécurité*, annonce Thierry Guiguet-Doron, patron de la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) du Loiret. *Notre rôle sera d'éviter que les gens ne se tapent dessus.*"

Ici à Orléans, jeudi 28 août 2025, une cérémonie d'obsèques extrêmement controversée y sera célébrée à partir de 11 heures. 400 personnes y sont attendues. La raison ? Le défunt, Protais Zigiranyirazo, est la pierre angulaire du génocide des Tutsi au Rwanda en 1994. Un million de victimes en 100 jours.

"Le cerveau du réseau Zéro"

"*Il est le premier cerveau du réseau Zéro qui est un état-major secret chargé de l'extermination des Tutsi. D'où son surnom de Monsieur Z*, explique Vincent Duclert, historien et spécialiste du génocide au Rwanda, présent à Orléans, mardi 26 août. *Dans ce réseau, figurent des hauts responsables des forces militaires, des idéologues et sa soeur cadette, qui est la femme du président rwandais Juvénal Habyarimana qui va périr dans un attentat contre son avion présidentiel.*"

Le parcours de vie de Protais Zigiranyirazo est effrayant. "*Il a profité de son beau-frère pour devenir un personnage puissant du régime en préparant le génocide.*"

"***Il est nommé préfet de Ruhengeri, le bastion des Hutu anti-Tutsi. Il est terrible en termes de corruptions et de violences à tel point qu'il est exfiltré au Canada avant le génocide. Il est infréquentable, il fait peur.***"

Vincent Duclert (Historien)

Cela se confirmera avec la préparation du génocide et "*le déclenchement de la phase finale quelques heures après l'attentat*", rappelle celui qui a dirigé la commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda.

Vincent Duclert, historien et spécialiste du génocide des Tutsi au Rwanda. Photo Nicolas Da Cunha

Sept ans plus tard, Protais Zigiranyirazo est arrêté à Bruxelles en 2001 et placé sous mandat de dépôt. Il est ensuite condamné à une peine de 20 ans en 2008 par le Tribunal pénal international pour le Rwanda.

Il décédé au Niger

Il est acquitté un an plus tard pour des motifs procéduraux. Aucun pays n'accepte de l'accueillir. Sauf le Niger. Il séjourne, avec d'autres Rwandais impliqués dans le génocide Tutsi, dans une maison surveillée à Niamey dans laquelle il décède le 3 août 2025 à 87 ans.

Pourquoi cet homme, dont le corps repose depuis quelques heures au cimetière des Ifs à Saran, sera-t-il inhumé au grand cimetière d'Orléans ? Il n'a pourtant jamais vécu dans le Loiret... Seulement, il y dispose d'attaches familiales. Et pas uniquement.

De la famille à Orléans

"*Orléans est le bastion de l'ancien régime Hutu raciste. Elle abrite une concentration de membres de sa famille et de personnages qui ont eu un rôle dans le génocide ou dans sa négation*, détaille Vincent Duclert. *Il y a notamment l'une des femmes de Monsieur Z, ses enfants, un ancien lieutenant-colonel, un ancien ambassadeur... Des acteurs de l'ancien régime... D'où le choix de la famille d'organiser les obsèques à Orléans.*"

"***C'est une consternation. Cela pose un problème par rapport à la réputation de la ville d'Orléans qui est celle de Jean Zay et de Charles Péguy.***"

Vincent Duclert (Historien)

Effectivement, la situation embarrasse la municipalité. "*Cette inhumation apparaît incompréhensible au regard de la gravité des faits. Elle constitue, pour les rescapés et les familles des victimes du génocide, une offense insoutenable à la mémoire des disparus*", indique-t-elle.

Le refus de la mairie

Alors, Serge Grouard, le maire divers droite d'Orléans, a pris la décision, mardi 26 août après-midi, de s'opposer à l'inhumation.

L'arrêté évoque "*le risque grave de troubles à l'ordre public que cette inhumation est susceptible de provoquer et la possibilité sérieuse que la sépulture de M. Protais Zigiranyirazo devienne un lieu de rassemblement ou de glorification pour les auteurs et complices du génocide rwandais.*"

Cette décision sera remise à la veuve de Protais Zigiranyirazo. Elle a la possibilité de faire appel.